

DELIBERATION - MOTION

Pour dénoncer l'attitude de F.N.E à l'encontre du monde agricole

La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, réunie en session le 23 février 2023, sous la présidence de Mme Fabienne BONET,

CONSTATE

- L'attitude agressive de l'association F.N.E contre l'agriculture française lors de campagnes de communication diffusées largement dans la plupart des médias nationaux,
- L'incitation des citoyens à la délation sur les pratiques « supposées » non réglementaires des agriculteurs,
- Le dénigrement systématique de l'agriculture française en faisant fi du rôle essentiel des filières et des agriculteurs dans l'autonomie et la souveraineté alimentaire de notre pays,
- L'effet dévastateur sur le moral des agriculteurs accusés à tort d'être responsable d'atteinte à l'environnement et à la biodiversité.

S'ETONNE vivement

Que des collectivités territoriales, des organismes d'Etat financent cette association qui dégrade l'image de l'agriculture et contribue au mal-être des agriculteurs et à la fracture de la société.

DEMANDE

- Aux collectivités et à l'Etat de suspendre immédiatement toute aide et subventions publiques à F.N.E,
- A l'Etat de mesurer l'impact dévastateur de l'attitude et les pratiques de F.N.E sur l'agriculture et d'en tirer les conséquences.

INVITE

Les agriculteurs, les OPA, les syndicats à signaler toute allégation ou initiative de F.N.E ou tout autre association, susceptible de porter faussement préjudice à l'image, l'intégrité, la réputation, l'activité de l'agriculture du département.

Perpignan, le 23 février 2023

VOTE A L'UNANIMITE

POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

La Présidente,
Fabienne BONET

